



## Technip Energies, JGC et NMDC Energy remportent un contrat majeur pour le projet de GNL Ruwais d'ADNOC aux Émirats Arabes Unis

Juin 13, 2024

Technip Energies (PARIS :TE), leader d'une joint-venture (TJN RUWAIS JV) avec JGC et NMDC Energy, a remporté un contrat majeur <sup>(1)</sup> auprès d'ADNOC pour l'ingénierie, la fourniture des équipements et la construction (EPC) du projet de gaz naturel liquéfié bas-carbone Ruwais, situé dans la zone industrielle d'Al Ruwais, à Abu Dhabi.

Le projet consistera en deux trains de liquéfaction de gaz naturel, d'une capacité totale de production de GNL de 9,6 Mtpa <sup>(2)</sup>. L'usine utilisera des moteurs électriques au lieu des turbines à gaz conventionnelles et sera alimentée par de l'énergie propre.

Cette usine devrait être la première infrastructure d'exportation de GNL de la région du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord (MENA) à fonctionner avec de l'énergie propre, ce qui en fera l'une des usines de GNL à la plus faible intensité de carbone au monde.

Le projet permettra de plus que doubler la capacité de production de GNL d'ADNOC, en ligne avec la demande mondiale de gaz naturel et la nécessité de décarbonation.

**Arnaud Pieton, Directeur général de Technip Energies**, a déclaré : « *Nous sommes honorés d'avoir été sélectionnés par ADNOC pour le projet Ruwais LNG, une initiative pionnière dans le secteur du GNL. En alimentant les trains de GNL électrifiés avec de l'énergie nucléaire, ce projet établit un nouveau standard alliant sécurité énergétique et durabilité. En tirant parti de notre leadership en matière de GNL bas-carbone et électrifié, nous accompagnerons ADNOC dans son rôle de fournisseur mondial de gaz naturel et dans son engagement vers la décarbonation.* »

**Farhan Mujib, Directeur représentatif et président de JGC**, a déclaré : « *Nous sommes très honorés de participer à ce projet innovant de GNL bas-carbone, qui représente l'avenir d'une sécurité énergétique durable. Nous nous engageons à tirer parti de nos capacités pour le projet de GNL bas-carbone de Ruwais, en apportant notre expérience éprouvée dans le domaine du GNL. Nous sommes convaincus que cela contribuera à la réussite du projet et favorisera la croissance économique des Émirats Arabes Unis.* »

**Ahmed Al Dhaheri, Directeur général de NMDC Energy**, a déclaré : « *Nous sommes fiers qu'ADNOC nous ait confié le projet GNL de Ruwais, ce qui renforce notre position dans le paysage énergétique des Émirats Arabes Unis et souligne notre engagement en faveur du développement durable du pays. L'utilisation de l'énergie nucléaire pour la production de GNL établit non seulement une nouvelle norme internationale pour l'énergie à faibles émissions, mais s'aligne également sur la stratégie des Émirats Arabes Unis pour un avenir durable.* »

(1) Pour Technip Energies, un contrat « majeur » dépasse 1 milliard d'euros

(2) Mtpa : millions de tonnes par an

### À propos de Technip Energies

Technip Energies est une société d'ingénierie et de technologies de premier plan au service de la transition énergétique, avec des positions de leader dans le Gaz Naturel Liquéfié (GNL), l'hydrogène et l'éthylène et avec une présence forte sur les marchés en croissance de l'hydrogène bleu et vert, la chimie durable et la gestion du CO2. La société bénéficie de son solide modèle de livraison de projet, soutenu par une offre étendue de technologies, de produits et de services.

Avec une présence dans 34 pays, nos 15 000 collaborateurs sont pleinement engagés à donner vie aux projets innovants de nos clients, en repoussant les limites du possible pour accélérer la transition énergétique vers un avenir meilleur.

Les actions de Technip Energies sont cotées sur Euronext Paris. En outre, Technip Energies dispose d'un programme ADR ( *American Depositary Receipt*) sponsorisé de niveau 1, avec ses ADRs négociés sur les marchés de gré à gré.

Pour plus d'informations : [www.ten.com](http://www.ten.com)

### Contacts

#### Relations investisseurs

Phillip Lindsay

Vice-président Relations Investisseurs

Tel: +44 207 585 5051

Email: [Phillip.Lindsay](mailto:Phillip.Lindsay@ten.com)

#### Relations médias

Jason Hyonne

Responsable Relations presse & Réseaux sociaux

Tel: +33 1 47 78 22 89

Email: [Jason.Hyonne](mailto:Jason.Hyonne@ten.com)

### Information importante pour les investisseurs et les actionnaires

#### Déclarations prospectives

Le présent communiqué de presse contient des déclarations prospectives qui reflètent les intentions, les convictions ou les attentes et projections actuelles de Technip Energies (la « Société ») concernant les résultats d'exploitation futurs de la Société, les revenus anticipés, les bénéfices, les flux de trésorerie, la situation financière, la liquidité, la performance, les perspectives, la croissance anticipée, les stratégies et les opportunités, ainsi que les marchés sur lesquels la Société opère. Les déclarations prospectives sont souvent identifiées par les mots « croire », « s'attendre à », « anticiper », « planifier », « avoir l'intention », « prévoir », « devrait », « pourrait », « peut », « estimer », « perspectives », et des

expressions similaires, y compris la forme négative de celles-ci. L'absence de ces mots ne signifie toutefois pas que les déclarations ne sont pas

*prospectives. Ces déclarations prospectives sont basées sur les attentes, convictions et hypothèses actuelles de la Société concernant les développements et conditions commerciales futurs et leur effet potentiel sur la Société. Bien que la Société estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables au moment où elles sont émises, il n'y a aucune garantie que les développements futurs affectant la Société seront ceux que la Société anticipe.*

*Pour plus d'informations sur les facteurs importants connus susceptibles d'entraîner une différence entre les résultats réels et les résultats projetés, veuillez consulter les facteurs de risque de la Société énoncés dans le Rapport Financier Annuel 2023 déposé le 8 mars 2024 auprès de l'Autoriteit Financiële Markten (AFM) aux Pays-Bas et de l'Autorité des marchés financiers (AMF) en France, qui comprennent une analyse des facteurs qui pourraient affecter la performance future de la Société et des marchés sur lesquels la Société opère.*

*Toutes les déclarations prospectives de la Société impliquent des risques et des incertitudes, dont certains sont significatifs ou indépendants de la volonté de la Société, ainsi que des hypothèses qui pourraient faire en sorte que les résultats réalisés diffèrent sensiblement de l'expérience historique de la Société et des attentes ou projections actuelles de la Société. Si un ou plusieurs de ces risques ou incertitudes se matérialisaient, ou si les hypothèses sous-jacentes s'avéraient incorrectes, les résultats réels pourraient différer sensiblement de ceux énoncés dans les déclarations prospectives.*

*Les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes inhérents et ne sont valables qu'à la date à laquelle elles sont faites. La Société ne s'engage pas à mettre à jour les déclarations prospectives à la lumière de nouvelles informations ou d'événements futurs et ne le fera pas nécessairement, sauf dans la mesure requise par la loi applicable.*

#### **Pièces jointes**

- [Technip Energies](#)
- [PR\\_T.EN Ruwais LNG EPC\\_FR](#)